



Décrypter les procédures d'insolvabilité européennes

Durée: 7.00 heures

Distanciel

Dans un contexte de mondialisation croissante, les enjeux liés à la gestion des procédures d'insolvabilité internationales sont plus pertinents que jamais.

La formation à distance dure 7h et est scindée en 2 modules de 3h30.

Les données de connexion des participants attesteront de l'effectivité du suivi de la formation

A l'issue de chaque module, les participants doivent répondre à un quiz pour obtenir le certificat de réalisation.

Profils des stagiaires

- administrateurs et mandataires judiciaires
- salariés des études des AJMJ
- Autres professionnels

Prérequis

- aucun prérequis n'est exigé

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- Permettre aux participants non spécialistes de ces procédures d'en comprendre le fonctionnement général et d'acquérir des compétences concrètes pouvant être mises en œuvre facilement en pratique.
- Mesurer les impacts pratiques des procédures d'insolvabilité européennes, tant du point de vue des conflits de juridictions (compétence du tribunal et effet des jugements étrangers) que des conflits de lois (loi applicable à la procédure).

Contenu de la formation

- 1ère classe virtuelle durée totale 3h30
- Introduction : premiers réflexes (30 mn)
 - Tour de table: présentation de l'intervenant, identification des besoins, rappel des objectifs
 - 1.- Enjeux
 - 2.- Grands principes du droit international privé de l'insolvabilité
 - 3.- Outils de résolution des conflits
 - Droit international privé français Droit international privé européen : le Règlement n°2015/848 du 20 mai 2015 relatif aux procédures d'insolvabilité dit Insolvabilité bis.
 - 🏠 Activité pédagogique: exercices pratiques (10 mn)



- I. – Présentation des règles de résolution des conflits (2h30)
 - 1. Détermination de la juridiction compétente
 - • Détermination du centre des intérêts principaux (COMI : centre of mains interests)
 - • Procédures principales et secondaires
 - 2.- Détermination de la loi applicable
 - • Lex concursus (loi qui détermine tous les effets de la procédure d'insolvabilité)
 - • Principe de l'universalité de la faillite
 - 🖱️ Activité pédagogique: mise en situation pratique (15 mn)
 - 🖱️ quiz (5 mn)
- 2ème classe virtuelle durée totale 3h30
- II.- Aspects pratiques
 - 1.-Coopération internationale (1h)
 - • Coordination entre les juridictions
 - • Rôle des praticiens de l'insolvabilité
 - 🖱️ Activité pédagogique: cas pratiques (10 mn)
 - 2.- Droits des créanciers (1h)
 - • Égalité de traitement
 - • Déclaration des créances
 - 3. - Groupes de sociétés multinationaux (1h)
 - 🖱️ Activité pédagogique: cas pratique de synthèse (15mn)
 - 🖱️ quiz (5 mn)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Cécile LISANTI

Professeur des Universités

Faculté de droit et des sciences politiques de Montpellier

Moyens pédagogiques et techniques

- Assistance pédagogique par un membre de l'équipe du centre de formation tout le long de la formation joignable par téléphone (01 79 97 71 29) ou par mail centredeformation@cnaismj.fr à tout moment, et joignable via le chat de la plateforme zoom lors de la formation à distance
- Remise du mode d'emploi de la classe virtuelle par mail dans la semaine précédant la session
- Livret d'accueil disponible sur l'extranet de la formation
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation à distance (classe virtuelle via la plateforme zoom)
- Un support de documentation sera remis à chaque participant la veille de la formation sur l'extranet de la session
- Supports de formation projetés par le formateur

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centredeformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



- Intervention orale
- Echanges interactifs entre les participants et l'intervenant de manière synchrone
- Mise en situation pratique
- Mise à disposition sur l'extranet du participant de tous les documents liés à la formation (expiration de l'accès à l'extranet : un mois à compter du début de la formation)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Feuilles de présence (émargement numérique au début de chaque module)
- Les données de connexion des participants attesteront de l'effectivité du suivi de la formation
- Activités pédagogiques avec leurs durées moyennes prévues dans le déroulé pédagogique de la formation
- Quiz) à la fin de chaque classe virtuelle
- Un questionnaire d'évaluation est remis à la fin de la journée de formation à chaque participant
- Un questionnaire d'évaluation du contenu et des enseignements de la formation sera adressé à chaque participant quelques jours après la session
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

Lieu de la formation

Classe virtuelle

Accessibilité

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.), ou autres besoins spécifiques, veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles à tout moment sous réserve des places disponibles. Le calendrier des sessions de formation est accessible sur le site du centre de formation du CNAJMJ. L'inscription à la formation sera définitive dès la signature de la convention de formation ou du contrat de formation professionnelle.

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centredeformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



Effectifs et tarifs

Effectifs:

La session sera maintenue à partir de 8 participants minimum, l'effectif maximum étant de 20 participants.

Tarifs selon les profils éligibles à la formation visée:

- 400€ Net de taxes pour les AJMJ
- 300€ Net de taxes pour les salariés d'AJM
- 500€ Net de taxes pour les professionnels non AJMJ

Ce prix ne tient pas compte du déjeuner qui reste libre et à la charge du participant.

Indicateur de résultat

satisfaction des participants à l'issue de la formation 2025 : 9,4/10

satisfaction des financeurs de l'action de formation 2025 : 10 /10

MAJ du programme: **V2 05/01/2026**